

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG (SCoTSAR)

PROJET DE MISE EN PLACE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

PREPARATION DE LA PROCEDURE D'ELABORATION D'UN SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

<p>14 septembre 2012</p>	<p>Comité syndical du Pays de Sarrebourg : Information et présentation de la démarche d'un SCoT, ses objectifs, son contenu, la procédure de mise en œuvre Reconnaissance d'un périmètre pertinent et d'une structure porteuse du SCoT Délibération relative au projet de mise en place d'un schéma de cohérence territoriale</p>
<p>24 novembre 2012 Salle de réunion - Hommert</p>	<p>Réunion d'information générale organisée avec l'Association des Maires de l'Arrondissement de Sarrebourg en présence de M. HEINRICH, Président du SCoT des Vosges centrales et de Jean-Philippe STREBLER de la Fédération Nationale des SCoT</p>
<p>30 janvier 2013</p>	<p>Courrier adressé aux Présidents des communautés de communes de l'arrondissement ainsi qu'au Maire de Phalsbourg : demande de transfert de la compétence « Elaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg »</p>
<p>11 mars 2013</p>	<p>Courrier adressé au Président de la CC des Deux Sarres : Demande à la Communauté de Communes des Deux Sarres de : ⇒ solliciter ses communes membres sur un nouveau transfert de la compétence SCoT ; ⇒ modifier à nouveau ses statuts par la réintégration de la compétence SCoT ; ⇒ bien vouloir transférer cette compétence au syndicat mixte du Pays de Sarrebourg.</p> <p>Courrier adressé aux communes membres des Deux Sarres : Demande aux communes de la CC2S de : ⇒ confirmer que le territoire de l'arrondissement de Sarrebourg présente un périmètre pertinent pour un Schéma de Cohérence Territoriale ; ⇒ désigner le Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg comme structure porteuse du Schéma de Cohérence Territoriale ; ⇒ transférer à nouveau la compétence SCoT à la Communauté de Communes des Deux Sarres pour qu'elle la transfère à son tour au Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg, conformément aux dispositions des articles L 122-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.</p>
<p>22 mars 2013 et 19 août 2013</p>	<p>Comité syndical du Pays de Sarrebourg : les membres du comité : ⇒ confirmer que l'arrondissement de Sarrebourg est un territoire pertinent pour un périmètre de schéma de cohérence territoriale ; ⇒ acceptent la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale à l'échelle de l'arrondissement de Sarrebourg, qui est aussi celle du Pays de Sarrebourg ; ⇒ désignent le Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg comme structure porteuse du schéma de cohérence territoriale ; ⇒ décident la modification des statuts du Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg en y intégrant la compétence « Schéma de cohérence territoriale » à l'échelle de l'arrondissement de Sarrebourg.</p>

1^{er} juillet 2013	<p>Courrier adressé au Préfet sous couvert du Sous-préfet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ l'arrêté d'extension de compétences SCoT au Syndicat mixte ⇒ l'arrêté de périmètre du SCoT
Juillet-août 2013	<p>Etude et rédaction d'un projet de cahier des charges : Proposition d'intégrer à la démarche SCoT une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) avec une attention particulière à une approche paysagère</p>
19 août 2013	<p>Arrêté préfectoral n° 2013-DCTAJ/1-055 du 19 août 2013 portant extension de compétences du syndicat mixte au SCoT</p>
4 novembre 2013	<p>Nouveau courrier adressé au Préfet : Rappel de la demande d'arrêté de périmètre du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg PROJET d'arrêté réceptionné le 12 novembre 2013 Projet de périmètre du SCoT soumis pour avis au Conseil Général de la Moselle => Avis favorable de la Commission Permanente du 16 décembre 2013</p>
30 janvier 2014	<p>Arrêté préfectoral n° 2014-DDT57/SABE/PAU – n°3 du 30 janvier 2014 portant publication du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'arrondissement de Sarrebourg</p>
17 juillet 2014	<p>Conseil syndical du PETR : Délibérations relatives à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La prescription, les objectifs du SCoT et les modalités de concertation durant l'élaboration du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg ⇒ La demande de financement à l'Etat pour l'aide accordée aux SCoT ruraux. <p>Aide de l'Etat d'un montant de 101 700,00 € accordée au titre de la dotation Générale de Décentralisation pour l'élaboration du SCoT d'un territoire rural.</p>

**ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
(SCoTSAR)**

ETAPES DES TRAVAUX

LANCEMENT DE LA DEMARCHE - CONSTRUCTION DU RAPPORT DE PRESENTATION

<p>26 février 2015, de 9h30 à 11h30 Locaux du Pays de sarrebourg Salle des fêtes - Sarrebourg</p>	<p>Première réunion technique : Rencontre entre les bureaux d'étude chargés de la construction du projet du SCoT et la chargée de mission qui assurera le suivi de l'élaboration du SCoT.</p>
<p>27 avril 2015, à 16h00 Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre – Sarrebourg</p>	<p>Conseil syndical du PETR : Réunion de lancement de la démarche : présentation de la démarche SCoT et préparation de la réunion de lancement générale.</p>
<p>11 juin 2015, à 18h30 Salle polyvalente - Hommarting</p>	<p>Réunion de lancement de la démarche d'élaboration du SCoT avec les élus du territoire, les partenaires et personnes publiques associées</p>
<p>20 juillet 2015</p>	<p>Enquête lancée par courrier auprès des communautés de communes afin de recueillir, à travers un guide d'entretien, toutes les données possibles pour l'élaboration du diagnostic territorial</p>
<p>Juillet – août – septembre 2015</p>	<p>Enquête auprès des communes a eu pour objectifs de réaliser une première analyse des projets d'aménagements et d'urbanisation pour évaluer les besoins, notamment en terme de logements.</p>
<p>9 septembre 2015, à 18h00 Salle des fêtes - Héming</p>	<p>Réunion de présentation du Porter à connaissance et des enjeux de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg avec les représentants de l'Etat, les présidents et les directeurs des communautés de communes membres du PETR, les maires et leurs adjoints et conseillers municipaux.</p>
<p>7 janvier 2016 Territoire du Pays de Sarrebourg Complexe polyvalent - Niderviller</p>	<p>Journée rencontre autour de la démarche SCoT : Elus, représentants de la société civile (à travers le conseil de développement du Pays de Sarrebourg), partenaires publics associés</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 9h00 à 16h45 : Voyage BusSCoT : Visite du territoire en BusSCoT afin d'identifier les enjeux à travers des secteurs et des sites représentatifs. Il s'agissait d'avoir une approche et une sensibilisation des enjeux qui pouvaient être traités dans le SCoT, directement sur le terrain, lors d'un parcours effectué en bus à travers le territoire du Pays de Sarrebourg. Près d'une cinquantaine d'élus, socioprofessionnels et partenaires ont participé à cet éduc'tour. ⇒ 17h30-18h30 : Présentation du diagnostic territorial et de l'état initial d l'environnement en séance plénière ⇒ 18h30-21h30 : Ateliers de partage des enjeux du territoire et restitution des travaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier 1 : Logements, services et équipements : des besoins diversifiés pour une population en évolution (population, logement, services et équipements). ○ Atelier 2 : Un développement urbain et des dynamiques économiques contrastés (urbanisme, économie et emplois) ○ Atelier 3 : Des dynamiques de déplacement multiples, une imbrication d'enjeux (transports et déplacements) ○ Atelier 4 : Environnement : entre contrainte et opportunité (paysage, biodiversité, ressources naturelles, énergie, pollutions, risques)

Janvier – Février 2016	Diffusion de la « <i>Lettre du SCoT</i> » n° 1 Elaboration des 5 premiers panneaux d'exposition
10 et 11 mars 2016	<p>Réunions publiques de présentation du SCoT : Présentation du diagnostic du territoire et des enjeux qui définiront le projet du SCoT</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le 10 mars 2016, 20h00 : Espace Le Lorrain à Sarrebourg (26 participants dont 5 habitants, 16 maires et adjoints, 4 socioprofessionnels, 1 partenaire publique associée) ⇒ Le 11 mars 2016, 20h00 : Salle polyvalente de Voyer (12 participants dont 1 habitante, 2 personnes associatives, 9 maires et adjoints) <p>Envoi d'un communiqué de presse invitant les habitants du territoire.</p>
11 mars 2016 Centre socioculturel Malleray Sarrebourg	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 10h00 : Réunion avec les partenaires socioprofessionnels (représentants de la société civile) et les personnes publiques associées : Avis des PPA sur le rapport de présentation ⇒ 14h30 : Réunion technique avec les directrices et directeurs, ainsi que les techniciens des organismes partenaires associés pour une première ébauche de scenarii exploratoires

**ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
(SCoTSAR)**

ETAPES DES TRAVAUX

CONSTRUCTION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

<p>11 mars 2016, à 10h00 Centre socioculturel Malleray Sarrebourg</p>	<p>Séminaire technique d'élaboration de propositions à soumettre aux élus pour la construction du PADD (agents des EPCI, services de l'Etat, INSEE, consulaires, VNF, Région, Département). L'INSEE a été associé : Objectifs de création de logements à partir de perspectives d'évolution démographiques réalistes établis par l'INSEE.</p>
<p>17 mars 2016</p>	<p>« Rencontres SCoTSAR » : 20h00 - Espace Le Lorrain (ancien cinéma) à Sarrebourg Intervenants : - Florence AMIAUX-LALLEMENT du CAUE (Conseil en architecture urbanisme et environnement) - Eszter CZOBOR du Parc naturel régional de Lorraine - Camille ZIEGER, 1^{er} Adjoint au Maire de la Ville de Sarrebourg</p>
<p>11 avril 2016 à 19h00 : Salle de réunion Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre – Sarrebourg</p>	<p>1^{ère} Commission SCoT Objet : Présentation des premières hypothèses travaillées lors du séminaire technique du 11 mars 2016. Objectifs : Susciter la réflexion des élus pour la construction du PADD. Présentation de l'INSEE avec 3 scénarii.</p>
<p>28 avril 2016</p>	<p>« Rencontres SCoTSAR » : 19h30 - Parc Animalier de Sainte Croix à Rhodes Intervenants : - Benoît LEPLOMB de la Région Grand Est - Lucille ROBILLOT et Laurent GODE du Parc naturel régional de Lorraine - Béatrice GILET du SCoT de l'Agglomération Messine (SCOTAM) - Thierry DUVAL, Maire de Belles – Forêts, Pascal ROHMER, Maire de Vasperviller et Pierre SINGER, Directeur du Parc animalier de Sainte Croix</p>
<p>18 mai 2016 de 14h00 à 17h00</p>	<p>Réunion technique Biotope-I Care : Analyse Climat Air Energie Contexte : Accompagnement de la Région pour une prise en compte des enjeux Climat Air Energie dans les SCoT (accompagnement sur trois territoires pilotes : Pays de Sarrebourg, Vosges centrales et Petite Rosselle). La mission a été confiée au bureau d'études I CARE, financé en totalité par la Région.</p>
<p>30 mai 2016 à 18h00 : Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre – Sarrebourg</p>	<p>2^{ème} Commission SCoT Objet : Approfondir la réflexion suite à la réunion du 11 avril pour engager la construction du PADD: perspectives d'évolution démographiques, objectifs en termes de logements, de développement de zones d'activités économiques, etc...</p>

<p>9 juin 2016 à 18h00 Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre – Sarrebourg</p>	<p>3^{ème} Commission SCoT Première partie : présentation de la première phase de l'étude d'analyse commerciale et de comportements d'achat - Etude réalisée par le pôle Etudes stratégiques de la CCI Lorraine</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Comprendre l'organisation commerciale dans le territoire ⇒ Le positionnement commercial par rapport aux autres zones de chalandise ⇒ La présence des pôles commerciaux ⇒ Le marché de la consommation ⇒ Le comportement de ménages <p>Deuxième partie : Ateliers multi thématiques permettant de donner un premier cadrage pour les réflexions à mener dans le cadre de la construction du PADD</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quelle attractivité du Pays de Sarrebourg ? ⇒ Quel place et rôle pour l'environnement ? ⇒ Quelle armature territoriale cohérente avec les enjeux du territoire ? ⇒ Quel positionnement économique ?
<p>23 juin 2016 à 18h00 Complexe polyvalent - Niderviller</p>	<p>Séminaire partagé avec tous les maires, les PPA et les socio socioprofessionnels du conseil de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quelle attractivité du Pays de Sarrebourg ? ⇒ Quel place et rôle pour l'environnement ? ⇒ Quelle armature territoriale cohérente avec les enjeux du territoire ? ⇒ Quel positionnement économique ?
<p>11 juillet 2016 à 18h00 Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>4^{ème} commission SCoT : Analyse Climat Air Energie : Recommandations pour la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans le PADD</p>
<p>22 septembre 2016 à 18h00 Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>5^{ème} commission SCoT : Présentation des résultats de l'analyse commerciale et du comportement d'achat Présentation de l'étude globale L'analyse a permis d'une part de repérer un certain nombre de risques et de faiblesses, d'autre part de mettre en lumière une série d'opportunités et de forces. Des pistes de réflexion ont été dégagées.</p>
<p>3 octobre 2016 à 18h00 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>6^{ème} commission SCoT : Les objectifs de la réunion étaient de présenter la version « martyre » du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) aux élus et d'engager un premier débat.</p>
<p>27 octobre 2016</p>	<p>« Rencontres SCoTSAR » : 19h30 – Centre international de Formation – Bâtiment administratif du Site BATA à Moussey Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régis STENGER de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) - Laurence BERTRAND du SCoT des Vosges centrales - Roland GILLIOT, Président de la Communauté de Communes du Pays des Etangs, Jean-Paul LEROY, Maire de Moussey, Ghislain GAD, Président de l'association La Chaussure Bataville, Claude VOURIOT, Maire de Niderviller, Benoît PIATKOWSKI, Maire de Fénétrange
<p>23 novembre 2016</p>	<p>Transmission pour avis juridique : Diagnostic et PADD</p>

<p>28 novembre 2016 : De 15h00 à 18h00 t de 18h30 à 21h30 Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>Ateliers thématiques : approfondissement des réflexions sur le PADD avec tous les maires, les PPA et les socio socioprofessionnels du conseil de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les paysages : une composante forte du territoire à intégrer dans l'aménagement du territoire ⇒ Eau et forêts : Eléments supports pour le développement économique et touristique, le cadre de vie et l'habitat, la protection contre les inondations ⇒ Les gares : Leur rôle dans les liaisons avec les régions voisines et principalement avec l'Alsace. Leur rôle pour l'accessibilité du territoire. ⇒ L'armature des pôles touristiques
<p>12 décembre 2016 à 18h30 Salle des fêtes de Héming</p>	<p>Présentation de la première version du PADD à tous les élus dans le cadre de la Conférence des maires : Recueil des réflexions dans le cadre d'un travail partagé</p>
<p>30 décembre 2016</p>	<p>Communiqué de presse Présentation du PADD</p>
<p>4 janvier 2017</p>	<p>Transmission pour avis juridique : PADD</p>
<p>2 février 2017 à 10h00 Salle des fêtes de Sarrebourg</p>	<p>Réunion avec les partenaires socioprofessionnels (représentants de la société civile) et les personnes publiques associées : Avis des PPA</p>

**ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
(SCoTSAR)**

**ETAPES DES TRAVAUX
CONSTRUCTION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)**

<p>27 mars 2017 à 19h00 Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>7^{ème} commission SCoT : Engager la réflexion sur le DOO à travers les thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Du logement ⇒ Des activités économiques ⇒ Du besoin du foncier
<p>23 mai à 18h00 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>8^{ème} commission SCoT : Consacrée au volet environnemental traité à travers les 6 thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ la trame verte et bleue et le maintien de la fonctionnalité écologique du territoire, incluant les aspects liés aux paysages ; ⇒ la limitation de l'étalement urbain et la réduction de la consommation foncière ; ⇒ la protection contre les risques et les nuisances, notamment les inondations ; ⇒ les potentiels du territoire en matière d'énergies renouvelables et ses capacités en matière de réduction de la consommation énergétique ; ⇒ la réduction des risques de pollutions ; ⇒ la préservation des ressources naturelles dont les ressources en eaux et des sols.
<p>28 juin 2017 de 14h00 à 21h00 : Résidence Erckmann-Chatrion – Sarrebourg 29 juin 2017 de 9h00 à 12h00 : Centre socioculturel de Sarrebourg</p>	<p>Ateliers thématiques de construction du DOO</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 28-06-2017 de 14h00 à 17h00 : Offrir un cadre de vie de qualité ⇒ 28-06-2017 de 18h00 à 21h00 : Structurer un territoire de complémentarités et de solidarités ⇒ 29-06-2017 de 9h00 à 12h00 : Créer un environnement favorable au dynamisme économique
<p>30 juin 2017</p>	<p>« Rencontres SCoTSAR » : 18h15 – Lecture paysagère à partir des <i>Hauts de Lorquin</i> 19h45 – Conférence-débat : Collège des Deux Sarres à Lorquin Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danièle PESENTI de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine - Jean-Sébastien LAUMOND de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche - Michel SCHIBY, Maire de la commune de Walscheid, accompagné de membres de l'association PERVENCHE-IMMERGRÜN de Walscheid
<p>11 juillet 2017 à 17h30 Espace Léon IX à Dabo</p>	<p>Séminaire partagé avec tous les maires, les PPA et les socio socioprofessionnels du conseil de développement Première partie : Séance plénière Deuxième partie : Ateliers thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Offrir un cadre de vie attractif pour les habitants : démographie, logements, paysages urbains, services et équipements, limitation de la consommation foncière et de l'étalement urbain. ⇒ Structurer un territoire de complémentarités et de solidarités : organisation et armature territoriales, mobilités, numérique et téléphonie. ⇒ Créer un environnement favorable au dynamisme économique : (consolidation du tissu économique, filières, mixité fonctionnelle, offre foncière et immobilière de qualité, consommation foncière économique, forêt multifonctionnelle, développement touristique. ⇒ Quelle place et rôle de l'environnement pour répondre aux trois objectifs du PADD ?

<p>3 octobre 2017 à 18h00 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>9^{ème} commission SCoT : Les objectifs de la réunion étaient d'affiner le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT concernant les thématiques du logement, du besoin en foncier et des activités économiques.</p>
<p>Septembre 2017</p>	<p>Diffusion de la « Lettre du SCoT » n° 2</p>
<p>16 novembre 2017 et 6 décembre 2017</p>	<p>Restitution des travaux de construction du DOO et rappel des objectifs du PADD aux délégués communautaires des 2 communautés de communes membres du PETR/SCoT</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 16 novembre 2017 : Présentation lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud ⇒ 6 décembre 2017 : Présentation lors du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
<p>Janvier 2018</p>	<p>Transmission pour avis juridique : DOO</p>
<p>23 janvier 2018, à 18h30 Salle des fêtes de Héming</p>	<p>Présentation du DOO à tous les élus dans le cadre de la Conférence des maires : Recueil des réflexions dans le cadre d'un travail partagé</p>
<p>24 janvier 2018, à 10h00 Salle 16 du centre socioculturel de Sarrebourg</p>	<p>Réunion avec les partenaires socioprofessionnels (représentants de la société civile) et les personnes publiques associées : Avis des PPA</p>
<p>24 janvier 2018, 14h00 Locaux du Pays de Sarrebourg Salle des fêtes de Sarrebourg</p>	<p>Réunion technique pour recueillir l'avis du cabinet juridique (rencontre bureaux d'études, cabinet juridique et SCoT)</p>
<p>Janvier 2018</p>	<p>Recueil de l'évaluation de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans le DOO du SCoT</p>
<p>14 février 2018, 9h00 à 16h00 Locaux du Pays de Sarrebourg Salle des fêtes de Sarrebourg</p>	<p>Relecture du DOO avec avis juridique Note mise en compatibilité SCoT/PLU (rencontre bureaux d'études, cabinet juridique et SCoT)</p>
<p>14 mars 2018 Salle des fêtes de Sarrebourg</p>	<p>Présentation du projet du SCoT, avec restitution des travaux de construction du DOO et rappel des objectifs du PADD, dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil de développement du Pays de Sarrebourg</p>
<p>Juin 2018</p>	<p>Intégration dans le SCoT de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ l'explication des choix retenus lors de l'élaboration du PADD et du DOO ⇒ Analyse des incidences du PADD sur les grandes thématiques environnementales
<p>19 juillet 2018, à 18h00 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>Commission SCoT : lecture et analyse des règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)</p>
<p>13 novembre 2018, de 14h00 à 18h00 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre - Sarrebourg</p>	<p>Réunion avec les communes « pivots » et les communes « centralités locales » en vue d'un examen comparatif entre les objectifs du SCoT et ceux des documents d'urbanisme concernant les perspectives de création de logements</p>
<p>12 décembre 2018 Salle de réunion de la Pépinière d'entreprises Terrasses de la Sarre – Sarrebourg</p>	<p>⇒ 14h-18h00 : 10^{ème} Commission SCoT : Réunion organisée en deux temps</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Premier temps de 14h00 à 16h00: Rappel des objectifs du PADD et récapitulatif du DOO Deuxième temps de 16h00 à 18h00 : Les zones d'activités économiques et la consommation foncière – Préconisations en matière de règles commerciales <p>⇒ 18h00 : Comité syndical : Débat du PADD</p>

Mars 2019	Diffusion de la « Lettre du SCoT » n° 3 Elaboration des 2 derniers panneaux d'exposition
26 et 27 mars 2019	Réunions publiques de présentation du SCoT Ces réunions ont été illustrées par deux thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le 26 mars 2019, 20h00 : Salle des fêtes de Fénétrange : «La redynamisation du territoire par les services» en montrant le rôle structurant des polarités urbaines de l'armature territoriale ⇒ Le 27 mars 2019, 20h00 : Salle polyvalente de Mittelbronn "La consommation foncière économique et la résorption de friches" Envoi d'un communiqué de presse invitant les habitants du territoire.
11 Avril 2019	Transmission de l'ensemble des documents pour avis juridique
10 avril 2019	Finalisation de l'analyse des perspectives d'extension et de création de zones d'activités économiques et des objectifs de consommations foncières économiques
30 avril 2019	Conseil syndical : Arrêt du SCoT